

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

Le
Villa-Foie

Octobre 2011

Volume 4, Numéro 9



LE VILLA-JOIE

CONSEIL MUNICIPAL

M. Yvon Lampron
MAIRE

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, SEC.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

SIÈGE NO.1, MME LOUISE LEBLANC
comité de l'hygiène du milieu

SIÈGE NO.2, M. SYLVAIN MARCOTTE
comité loisirs, culture et famille

SIÈGE NO.3, MME KIMBERLEY RASPA
comité de la sécurité publique

SIÈGE NO.4, M. PIERRE FISCHER
comité des travaux publics

SIÈGE NO.5, MME MARGUERITE ST-PIERRE
comité consultatif d'urbanisme

SIÈGE NO.6, M. CLAUDE LANDRY
comité finance et administration

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer la semaine précédant la réunion mensuelle afin qu'elle soit étudiée.

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

LUNDI 3 octobre 2011 à 20h00

LUNDI 7 novembre 2011 à 20h00

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Isabelle Dumont, directrice générale, sec.-trés., g.m.a., niv. 1
Tél.: 819 336-2744
Télec.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE BON-CONSEIL ET PAVILLON

541, rue Ducharme
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
Tél.: 819 336-2744
Télec.: 819 336-2030
Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 9-1-1
Styven Lafrenière, directeur

BIBLIOTHÈQUE

541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0
Tél.: 819 336-2967
Véronique Montesinos, responsable

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00
Mercredi: 18h30 à 20h30
Samedi: 10h00 à 11h15
NOTE: Fermée les jours de congés fériés

LE VILLA-JOIE

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
Extraits séance du conseil du 6 septembre 2011

**ADOPTION SECOND PROJET DE
RÈGLEMENT 2011-333 VISANT
L'AGRANDISSEMENT DE LA ZONE H16 À
MÊME LA ZONE H12**

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 2011-333
RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS
DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET
ADMINISTRATIF, VISANT L'AGRANDISSEMENT
DE LA ZONE RÉSIDENIELLE H16 À MÊME LA
ZONE RÉSIDENIELLE H12**

Étant donné que le conseil de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a adopté les règlements de zonage no.131, lotissement no.132 et administratif no. 134 le 13 novembre 1989;

Étant donné que le conseil désire permettre le long des rues Chantale et Isabelle les habitations unifamiliales jumelées en plus des usages déjà autorisés;

Il est résolu d'adopter le second projet de règlement no. 2011-333 sans modification modifiant les règlements de zonage, de lotissement et administratif visant l'agrandissement de la zone résidentielle H16 à même la zone résidentielle H12.

Le conseil de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ordonne et statue que les règlements de zonage no.131, de lotissement no. 132 et administratif no.134 soient modifiés de la façon suivante :

1. Le plan de zonage faisant partie intégrante des règlements de zonage, de lotissement et administratif est modifié par le document cartographique intitulé « Plan de zonage, modification 17 daté du 4 juillet 2011. Cette modification a pour objet d'agrandir la zone résidentielle H16 à même une partie de la zone résidentielle H12. Ledit document fait partie intégrante du présent règlement.

2. La grille des spécifications faisant partie intégrante des règlements de zonage, de

lotissement et administratif est modifiée comme suit :

- À la liste des usages déjà autorisés dans la zone H16 sont ajoutées les habitations unifamiliales jumelées comprises dans le Groupe Habitation II décrit à l'article 2.1.1 du règlement de zonage.

3. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION
RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE
DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion et présentation du règlement relativement à un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux sont donnés.

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER**

Il est résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur une partie de la rue St-Bruno pour un montant subventionné de 9 000,00 \$ conformément aux exigences du Ministère des Transports, que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**APPEL D'OFFRES ARCHITECTES
PATINOIRE COUVERTE**

Il est résolu d'aller en appel d'offres de gré à gré auprès des firmes d'architectes : Bilodeau Baril Associés Architectes, Demers Pelletier Architectes et Michel Faucher avec utilisation d'un système d'évaluation et de pondération en deux (2) étapes conformément à la loi et le règlement relativement aux règles applicables à l'octroi des contrats de biens et de services professionnels par les organismes municipaux pour la construction d'une patinoire couverte.

PROJET « LA FOIRE DES PETITS AMIS »

Étant donné la demande de « La Foire des

LE VILLA-JOIE

petits amis » afin de faire la deuxième (2^e) édition à Notre-Dame-du-Bon-Conseil sur le terrain de soccer le samedi 21 juillet 2012;

Il est résolu de mandater le comité loisirs, culture et famille afin d'étudier la demande dans le but de formuler une ou des recommandations au conseil municipal pour faciliter la prise de décision.

COMITÉ BON VOISIN BON ŒIL

Étant donné que le comité Bon voisin bon œil étudie la possibilité de mettre en place une opération de surveillance de quartier pour l'Halloween;

Étant donné la demande pour l'achat d'une dizaine de dossards de sécurité par le comité Bon voisin, bon œil identifiés au logo BVBO Village;

Il est résolu d'autoriser l'achat de dix (10) dossards pour un montant maximum de 200,00 \$.

VACANCES EMPLOYÉ (E) S

Il est résolu d'autoriser les vacances des employé (e) s municipaux tel que présenté à l'annexe « C ».

JOURNALIER TRAVAUX PUBLICS

Étant donné l'engagement temporaire de Monsieur Steve Desharnais jusqu'au 31 août 2011;

Il est résolu de prolonger l'engagement temporaire de Monsieur Steve Desharnais jusqu'au 31 octobre 2011.

MODIFICATION SYSTÈME DE GESTION D'EAU POTABLE

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services;

Il est résolu d'autoriser les modifications au système de gestion de l'eau potable incluant les rapports au MDDEP par Électro Concept au montant de 10 648,00 \$ plus taxes.

PARC-ÉCOLE (VISITE TESSIER RÉCRÉO-PARC VERSUS TRAVAUX)

Étant donné la recommandation du comité pour la construction du parc-école de faire inspecter les équipements aux cinq (5) ans;

Étant donné la visite de Tessier Récréo-Parc en date du 16 août 2011;

Il est résolu de prendre acte et d'autoriser les travaux à effectuer.

FORUM DÉVELOPPEMENT DURABLE

Étant donné l'invitation de la ville de Victoriaville au forum développement durable dans le cadre du 150^e anniversaire de la municipalité qui se tiendra les 26 et 27 octobre 2011.

Il est résolu de ne pas déléguer de représentant pour la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

FORMATION ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME

Étant donné l'invitation de la ville de Saint-Raymond à la journée de formation offerte par l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra le 29 octobre 2011 au coût de 185,00 \$ plus taxes;

Il est résolu de ne pas autoriser d'inscription à cette formation.

APPEL D'OFFRES ARCHITECTE CASERNE INCENDIE

Étant donné l'appel d'offres de gré à gré avec utilisation obligatoire d'un système d'évaluation et de pondération en deux (2) étapes pour une firme d'architectes pour le réaménagement et l'agrandissement ou la construction d'une caserne incendie;

Étant donné qu'il est difficile de la part des architectes d'obtenir des soumissions cohérentes de la part des firmes d'ingénieurs parce que le projet n'est pas suffisamment défini et qu'il leur est

LE VILLA-JOIE

impossible de cerner l'ampleur du mandat;

En conséquence, il est résolu de rejeter et de retourner toutes les soumissions déposées en date du 30 août 2011 et de retourner en appel d'offres en soustrayant les ingénieurs et les sous-traitants de l'appel d'offres.

COMITÉ ENTENTE INCENDIE

Étant donné l'entente intervenue relativement à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, paroisse et Sainte-Clotilde-de-Horton;

Étant donné que les municipalités parties à l'entente ont convenu de former un comité inter-municipal sous le nom « comité inter-municipal d'incendie de Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Sainte-Clotilde-de-Horton »;

Étant donné que le comité sera composé de deux (2) membres de chacun des conseils des municipalités parties à l'entente;

Il est résolu de nommer Monsieur Claude Landry, Madame Kimberley Raspa et Monsieur Pierre Fischer à titre de suppléant sur le comité inter-municipal incendie pour représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

APPUI CAMPUS UNIVERSITAIRE DE L'UQTR À DRUMMONDVILLE

Étant donné la résolution adoptée par le MRC Drummond lors de la réunion du 1^{er} juin 2011 pour l'implantation d'un Campus universitaire de l'UQTR à Drummondville;

Étant donné que le projet d'implantation d'un Campus de l'UQTR (Université du Québec à Trois-Rivières) à Drummondville est déjà fort engagé, une campagne de financement de 6,5 millions de dollars battant actuellement son plein;

Étant donné que tous les acteurs du milieu sont maintenant interpellés pour, qu'agissant de concert, ils permettent qu'au coeur même de notre

MRC soit rendu largement accessible l'enseignement universitaire;

Étant donné que cet appel à la mobilisation du milieu en faveur d'un projet aussi structurant doit avoir pour corollaire l'engagement des institutions locales;

Étant donné que la MRC de Drummond se sent tout particulièrement concernée par un projet éducationnel aussi structurant par son potentiel de rétention, voire même d'attraction dans la région de jeunes éduqués et formés;

Étant donné l'importance pour tout le monde municipal de clairement manifester son appui et son soutien financier à un projet qui bénéficierait aux populations tant urbaines que rurales du territoire;

Il est résolu d'appuyer le projet d'implantation d'un Campus universitaire à Drummondville.

DIVERS

a) INCENDIE FORMATION OPÉRATEURS

Il est résolu d'autoriser l'inscription de Louis-Philippe Allard, Mario Potvin, Éric Gaudreault et Manuel Bournival à la formation d'opérateurs dispensée par la Commission scolaire des Chênes au coût de 900,00 \$ chacun.

b) FORMATION SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL

Il est résolu d'autoriser l'inscription gratuite de Monsieur Styven Lafrenière à la formation de secouriste en milieu de travail de la CSST qui se tiendra les 12 et 13 octobre à Drummondville.

c) MATÉRIEL INCENDIE

Étant donné la location d'un camion autopompe pour le service incendie;

Étant donné qu'une valve et un tuyau d'aspiration sont nécessaires pour

LE VILLA-JOIE

brancher le tuyau de 4 pouces sur les nouveaux véhicules et que nous n'avons pas l'équipement en inventaire;

Étant donné que ces nouveaux équipements seront requis sur les nouveaux véhicules incendie;

Étant donné qu'il y a lieu de déroger à la politique relative à l'acquisition de biens et/ou services afin d'accélérer les délais de livraison;

Étant donné que la compagnie Arsenal a le matériel en inventaire;

Il est résolu d'autoriser l'achat de valve et tuyau de succion chez Arsenal au coût de 2 047,00 \$ plus taxes.

d) CALIBRATION DÉTECTEUR À GAZ

Étant donné qu'il est nécessaire de faire calibrer le détecteur à gaz au moins une fois par année par la compagnie d'où provient l'instrument;

Il est résolu d'autoriser la calibration du détecteur à gaz par CMP Mayer au coût de 360,00 \$ plus taxes.

e) FONDATION JEAN-PIERRE DESPINS

Étant donné la lettre reçue de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins invitant la municipalité à participer à une importante activité de financement qui se tiendra le 30 octobre 2011 au Centre Richard Lebeau par un souper gastronomique au coût de 90,00 \$ par personne;

Il est résolu de ne pas autoriser l'achat de billet pour le souper de la Fondation médicale Jean-Pierre Despins puisque la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a déjà confirmé son engagement financier pour une période de cinq (5) ans.

f) RENCONTRE INVENTAIRE PATRIMONIAL MRC

Il est résolu de mandater Madame Isabelle Dumont afin de représenter la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village à la rencontre pour expliquer et remettre le travail d'inventaire patrimonial de la MRC Drummond qui se tiendra le 20 septembre à Drummondville. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

g) BIBLIOTHÈQUE SERVICE INTERNET

Étant donné que la bibliothèque est reliée au secrétariat municipal pour le service internet;

Étant donné que lorsqu'il y a des problèmes qui surviennent en soirée ou durant la fin de semaine, les responsables de la bibliothèque ne peuvent le résoudre;

Il est résolu de demander des prix afin de desservir la bibliothèque par internet indépendamment du secrétariat municipal.

h) TRAVAUX FOSSÉ RUE BIRON

Étant donné que des travaux ont été réalisés dans le fossé municipal de l'emprise de la rue Biron, sur plusieurs centaines de mètres en bordure des terrains de la famille Ménard et ce, sans aucune autorisation ou avis à la municipalité;

Étant donné l'appel d'offres pour la remise en état des lieux auprès de :

Sintra	7 980,00 \$ plus taxes
J. Noël Francoeur Inc.	8 200,00 \$ plus taxes;

Étant donné que conformément à la résolution 2011-382, tous les frais reliés à ces travaux seront refacturés à la famille Ménard;

LE VILLA-JOIE

En conséquence, il est résolu d'octroyer le contrat à Sintra au montant de 7 980,00 \$ plus taxes et de décréter les travaux.

i) GYMNASSE (DEMANDE ÉCOLE BON CONSEIL)

Il est résolu d'autoriser le prêt gratuit du gymnase du Centre Communautaire à l'École Bon Conseil les lundis, mardis et mercredis de 11h15 à 12h30 pour des activités ainsi que des journées après l'école pour des activités sportives jusqu'au 31 décembre 2011 lorsque celui-ci est disponible.

Rapport des comités

Comité de l'hygiène du milieu:

Le 1^{er} septembre avait lieu une rencontre du comité loisirs, culture et famille avec Madame Gardner, directrice de l'école Bon Conseil et Madame Tran, responsable du service de garde pour prolonger l'utilisation gratuite du gymnase du Centre Communautaire les lundis, mardis et mercredis de 11h15 à 12h30 et deux après-midi pour des activités parascolaires.

Comité de la sécurité publique:

Le comité Bon voisin bon œil s'est rencontré le 9 août. Un projet de surveillance pour l'Halloween est en préparation. Chaque responsable de quartier va patrouiller et sera vêtu de dossard. Le but est de rassurer les parents et les enfants dans les rues.

Maire :

28/08 Assisté à l'inauguration du complexe sportif à Drummondville bâti au coût de 18 \$ millions. Il y a des installations uniques au Québec.

29/08 En présence d'élus(es), visite du député du NPD, Monsieur François Choquette afin de faire un partage des préoccupations de part et d'autres.

Plusieurs citoyens se sont procurés le produit pour injecter dans le réseau d'égout disponible à la municipalité. La participation dans 15 rues de la municipalité a connu un beau succès.

Nous avons reçu une lettre de remerciements de Madame Ghislaine Lemaire Mondou pour l'utilisation gratuite du Pavillon dans le cadre d'une fête familiale.



**À
ne pas
oublier que
le dernier
versement**

**des taxes
municipales**

est dû

pour

le

7 octobre 2011

LE VILLA-JOIE



Avis public

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet 2011-333, adopté le 6 septembre 2011, modifiant le règlement de zonage, de lotissement et administratif.

Avis public est donné de ce qui suit :

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 août 2011, le conseil a adopté le second projet de règlement no. 2011-333.
2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Une copie du résumé du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande à la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

3. Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame au plus tard le 19 septembre 2011;
 - être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
4. Est une personne intéressée toute personne qui n'est pas frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 8 août 2011 :
 - être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
 - être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 8 août 2011, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
6. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village située au 541, rue Notre-Dame, du lundi au vendredi de 8 h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

8 septembre 2011

La directrice générale sec.-trés. g.m.a., niv.1

Isabelle Dumont

LE VILLA-JOIE



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-334 ÉTABLISSANT
LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux contribuables de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village par la soussignée, Isabelle Dumont, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

1. QUE, lors de la séance ordinaire du 6 septembre 2011, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement numéro 2011-334, établissant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village. Le projet de règlement numéro 2011-334 a été déposé séance tenante.
2. QUE l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal est imposée par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
3. QUE le projet de règlement numéro 2011-334 peut être résumé ainsi qu'il suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village poursuit les buts suivants :

Les principales valeurs de la municipalité et des organismes municipaux énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- l'intégrité des membres de tout conseil de la municipalité;
- l'honneur rattaché aux fonctions de membre d'un conseil de la municipalité;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect envers les autres membres d'un conseil de la municipalité, les employés de celle-ci et les citoyens;
- la loyauté envers la municipalité;
- la recherche de l'équité.

Les règles prévues au présent code d'éthique et de déontologie ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chapitre E-2.2);
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

4. QU'il est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 2011-334 lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 3 octobre 2011, à 20h00, à la salle du conseil.
5. QUE tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, à l'hôtel de ville, au 541, rue Notre-Dame sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village, le 12 septembre 2011.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

LE VILLA-JOIE



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
2^e année du rôle d'évaluation

Conformément à l'article 74.1 et 75 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le deuxième exercice débutant le 1^{er} janvier 2011 a été déposé à l'hôtel de ville au 541, rue Notre-Dame où toute personne peut en prendre connaissance aux heures de bureau (8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30).

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q. c.-F-2.1) toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de cette loi.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir quatre conditions:

-être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification au rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;

-être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC Drummond

436, rue Lindsay

Drummondville, Qc J2B 1G6

-être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;

-être accompagnée de la somme d'argent déterminé par le règlement MRC 200 de la MRC Drummond et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Fait et donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce quinzième jour de septembre deux mille onze.

Isabelle Dumont

Directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

LE VILLAGE



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1 de la susdite municipalité que :

Demande de dérogation mineure

Avis public est donné qu'une demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 131 et ses amendements concernant la propriété située au 221, rue St-Luc à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village lot We / 362-3-29, 362-3P sera étudiée par le conseil à la séance du 7 novembre 2011 à 20h00, en la salle du conseil municipal située au 541, rue Notre-Dame.

La dérogation vise à ce que :

- autoriser une marge latérale 7,37 mètres au lieu de 7,62 mètres par rapport à la rue St-Pierre.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 7 novembre 2011 à 20h00 en la salle du conseil municipal située au 541, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 23^e jour de septembre 2011.

Isabelle Dumont
Directrice générale / secrétaire-trésorière, g.m.a., niv. 1

LE VILLA-JOIE

VIE COMMUNAUTAIRE

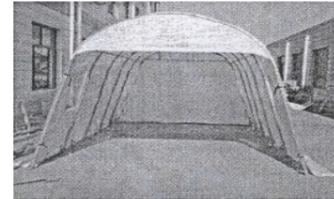


**APPEL D'OFFRES
VENTE D'UN ABRI TEMPO NEUF**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village que des soumissions publiques sont demandées pour la vente d'un abri tempo neuf selon sa politique d'acquisition de biens et services et des dispositions d'actifs.

DESCRIPTION :

Abri tempo neuf (encore dans sa boîte), valeur de 400,00 \$
Quincaillerie complète pour le 12' x 20' (noix de papillon, boulons, élastiques, crochets en S, crochets de rail de porte, bragues d'encrage, clous, livret d'instruction).



CONDITIONS GÉNÉRALES :

Le prix total de la soumission sera payable par l'adjudicataire à la prise de possession du bien par chèque visé ou argent comptant.

Le montant minimum est de 200,00 \$.

L'acquéreur devra prendre ledit abri dans son état actuel sans aucune garantie de la part du vendeur.

INSTRUCTIONS :

Les personnes qui désirent voir et inspecter ledit abri doivent prendre rendez-vous au numéro de téléphone suivant : 819 479-5640 ou 819 336-2744.

Il appartient au soumissionnaire de vérifier lui-même l'objet de sa soumission.

La municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, même la plus haute et se réserve le droit d'annuler le présent avis en tout temps avant l'adjudication prévue.

Les soumissions seront reçues **au plus tard le lundi 3 octobre 2011 à 10 heures** dans des enveloppes cachetées et seront ouvertes publiquement le même jour à 14h05 au bureau municipal, 541, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Joindre un chèque visé de 10% du total de la proposition. Si votre offre est retenue, ce montant sera déduit du total. En d'autres cas, votre dépôt vous sera remis au plus tard 15 jours suivant l'ouverture des soumissions.

Faire parvenir ou déposer votre soumission à l'adresse suivante :

Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

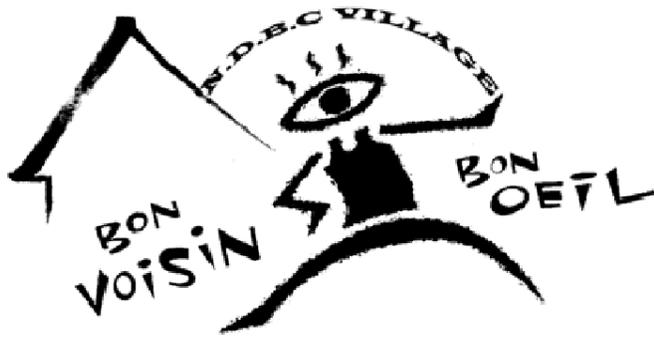
SOUMISSION « ABRI TEMPO »

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

DONNÉ à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 8^e jour du mois de septembre de l'an deux mille onze.

Isabelle Dumont, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a., niv.1.



Comité pour la protection du voisinage

Bon voisin bon œil

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village

Bon voisin bon oeil est un organisme de surveillance de quartier, nous sommes là pour rassurer et permettre à la population de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village de vivre dans le calme.

L'équipe de BVBO est un groupe de citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village qui surveillent SON quartier et rapportent tout incident ou comportement douteux DANS SON QUARTIER. Le village a été sectionné en 6 parties par le comité BVBO. Il ne vous en coûte rien sinon que quelques minutes de votre temps.

Les membres du comité BVBO sont tous des bénévoles et nous avons besoin de bénévoles supplémentaires. Si vous voulez en faire partie, vous pouvez laisser votre nom à la municipalité au 819 336-2744 qui nous le transmettra et un dirigeant de BVBO vous contactera dans les jours suivants.

À l'occasion de l'Halloween, nous aurons des patrouilleurs à pied qui circuleront dans le village et qui seront identifiés par un gilet de sécurité portant le logo de BVBO. Les véhicules porteront aussi une identification BVBO.

Vous trouverez des conseils de sécurité à la Société de l'assurance automobile du Québec, sur leur site internet www.halloween.saaq.qc.ca.

Voici quelques conseils de sécurité de base:

- **Pour être visible porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes.**
- **Éviter de porter les masques, utiliser plutôt un maquillage pour bien voir et entendre.**
- **Informez vos parents de votre trajet et de l'heure de votre retour.**
- **Traversez les rues aux intersections et parcourrez un seul côté à la fois.**

Nous vous rappelons que tous les membres de l'équipe BVBO ont subi une enquête de la SQ et ont eu des instructions sur le mode opératoire pour cette journée de l'Halloween.

Un grand merci aux bénévoles qui font partie du comité BVBO et qui ont la générosité de donner du temps pour que les citoyens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se sentent en sécurité.

Kimberley Raspa
Présidente du comité Bon voisin bon oeil

LE VILLA-JOIE

VIE COMMUNAUTAIRE

Financière Sun Life 

336, rue Jeannine
Bon Conseil (Québec) J0C 1A0

Lynda St-Pierre, Pl. Fin.

Tél. : 819 336-2555
Télec. : 819 758-1231
lynda.st-pierre@sunlife.com
www.sunlife.ca/lynda.st-pierre

Conseillère en sécurité financière et planificatrice financière,
Distribution Financière Sun Life (Canada) inc.¹
Représentante en épargne collective, Placements Financière Sun Life (Canada) inc.¹
¹Filiales de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie

Oxy-Centre Inc.
«Une équipe locale pour une expertise mondiale»

CLAUDE LEMAY
Tél.: 819 336-5333 • Cell.: 819 470-0781
Télec.: 819 336-5330 • Sans frais: 1 866 395-5333

1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca

 AIR LIQUIDE
DISTRIBUTEUR

ALCOOLIQUEES ANONYMES
478-7030

Si vous pouvez boire et que l'alcool ne vous cause pas de problème c'est votre affaire.
Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider.

Livraison
Salle à manger
Déjeuner dès 6h a.m.

 RESTAURANT
le Canadien

819.336.5336

2841, Route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, J0C 1A0

**Comeau et Trépanier,
NOTAIRES**

François Comeau, notaire Anjuly Hamel, stagiaire en notariat Amélie Corriveau, notaire

422, Rue Germain,
St-Léonard-d'Aston
819 399-2673

190B Notre Dame,
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
819 336-2200



Hélène Girard
Expertise en ostéopathie
Massothérapeute

- Massage de relaxation
- Massage thérapeutique
- Massage pour femmes enceintes
- Massage sur chaise en milieu de travail

Tel.: 819-850-6855
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

980, Boul. St-Charles,
St-Charles-de-Drummond

Reçus assurances et certificats-cadeaux disponible

LE VILLA-JOIE

VIE COMMUNAUTAIRE

D'un océan à l'autre • From coast to coast
 1906- Les Broses Fuller Brushes
 1956- Les Produits Star inc.
 1960- Alsi
 1965- Superco inc.
 1979- Distributions Multi-Pro inc.
 2002- Carestia (Soins personnels)

Distributions **MULTI-PRO** inc.
 8480, rue Champ d'Eau
 Montréal (QC) Canada
 H1P 1Y3
 Tél.: (514) 955-1128
 Fax: (514) 955-4411
 www.multi-pro.ca

À votre service
 At your service

MULTI-PRO

Nancy Desfosses
 (819) 336-5606

**Société Saint-Jean-Baptiste
 du Centre-du-Québec**

SSJB

Laurendy Touchette, représentante
 Assurance vie et assurance accidents
Téléphone : 819 336-2736

Siège social : 449, rue Notre-Dame
 Drummondville (Québec) J2B 2K9
 Téléphone : 819 478-2519
 www.ssjbcq.qc.ca

Remorquage
Pinard
 Service 24 H

(819) 336-2133
 sans-frais : 1 888 336-2133

Firme
Martin Paradis
 Arpenteurs-Géomètres

Martin Paradis, B.Sc.A.
 Arpenteur-Géomètre

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3
 Tél. : 819-478-3759 / Téléc. : 819-478-4169

Richard Plante
 électrique inc.
 Entrepreneur Électricien

résidentiel • commercial • industriel

1075, Rang 10 et 11, Sainte-Clotilde-de-Horton
 (Québec) J0A 1H0

tél.: 819-336-2048
 téléc.: 819-336-9248

RBQ : 5585-8427-01

C de C
Chevaliers de Colomb
Conseil 7753

André Bussièrès, GC 819-397-2354
 Raymond Comeau, SF 819-336-5203

541, rue Elphège Bourgeois,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Qc. J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mercredis de chaque mois

Desjardins
 Caisse populaire
 de l'Est de Drummond

Jean Cayer
 Directeur général

Siège social
 330, rue Notre-Dame, C.P. 430
 Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-2602, poste 226
 Sans frais : 1 866 838-2600
 Télécopieur : (819) 336-2731
 jean.w.cayer@desjardins.com

www.inalco.com

INDUSTRIELLE ALLIANCE
 ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Cabinet de services financiers

Marie-Josée Lafleur, A.V.C.
 Conseillère en sécurité financière
 Planificateur financier
 Conseillère en assurance
 et rentes collectives
 Représentante en épargne collective
 Investia Services Financiers Inc.

Bureau Drummondville
 150, rue Marchand, bureau 300
 Drummondville (Québec) J2C 4N1

Bureau Bon-Conseil
 483A, rue Notre-Dame
 Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Tél. : 819 478-4159, poste 227
 Tél. Bon-Conseil : 819 336-7170
 Sans frais : 1 800 408-4159
 Téléc. : 819 474-3894
 mj.lafleur@agc.inalco.com



La Sûreté du Québec vous informe



L'Halloween est une fête et non un cauchemar

À l'Halloween, les enfants se déguisent avec des costumes qui font peur ou qui font rire. Ils se déplacent dans les rues à la recherche de friandises de toutes sortes. L'excitation est à son comble lorsque les maisons sont décorées et qu'une animation se fait dans les rues.

Les enfants se demandent quel costume ils vont choisir. Les parents se demandent quels bonbons ils vont offrir. Nous, à la Sûreté du Québec on se demande comment bien faire comprendre les messages de prévention afin que la fête de l'Halloween ne se termine pas en scène d'horreur.

Durant le mois d'octobre, les enfants d'âge primaire entendront leurs enseignants ou des policiers leur donner des recommandations à respecter afin de recueillir des bonbons en toute sécurité. Comme entre autres :

- Il est préférable de se maquiller au lieu de porter un masque qui risque de diminuer ou de bloquer la vision ;
- Il faut porter autant que possible, des vêtements courts aux couleurs vives. Une bande fluorescente peut aussi être ajoutée au costume ;
- Il est conseillé de circuler en petits groupes et de parcourir un seul côté de la rue ou de la route à la fois. Il faut éviter de zigzaguer et de courir ;
- Il est important de traverser aux intersections en commençant par bien regarder dans toutes les directions ;
- Il ne faut jamais accepter une invitation à monter dans un véhicule ou à entrer dans une maison où vous ne connaissez personne ;
- Il faut éviter les rues et les coins sombres ;
- Il faut respecter l'environnement et les propriétés privées ;
- Il ne faut rien manger durant la tournée. Au retour à la maison, il est important d'examiner soigneusement votre trésor avant de le déguster.

Et vous les parents, les conducteurs d'automobile, vous sentez-vous impliqués dans la prévention et la sécurité des petits monstres qui parcourront les rues ?

Voici pour vous quelques petits conseils préventifs :

- Conduisez très lentement dans les zones résidentielles où les enfants ont de fortes chances de passer à l'Halloween ;
- Surveillez l'apparition d'enfants qui portent un masque susceptible de réduire leur visibilité. Les enfants ont tendance à surgir des endroits les moins prévisibles comme entre les voitures stationnées. De plus, un costume peut réduire le champ de vision d'un enfant et l'empêcher de vous voir ;
- Réduisez les possibilités de distraction et demeurez alerte. Concentrez-vous sur la route et ne vous laissez pas distraire par votre cellulaire ou par de la musique à volume élevé ;
- Conduisez les fenêtres baissées pour bien entendre les bruits provenant de l'extérieur ;
- N'oubliez pas d'entrer et de sortir lentement et prudemment des allées de garage. Pendant l'Halloween, les enfants excités courent souvent sur le trottoir et peuvent surgir rapidement près de vous. Soyez très prudents lorsque vous vous engagez dans votre allée ou lorsque vous en sortez.

Alors, durant la soirée du 31 octobre prochain, faites comme nous, ACCORDEZ LA PRIORITÉ AUX ENFANTS QUI SILLONNERONT LES RUES.

Bonne fête d'Halloween !



VIE COMMUNAUTAIRE



**CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 7753, BON-CONSEIL**

Les Chevaliers de Colomb, Conseil 7753, Bon-Conseil sont fiers de vous présenter la nouvelle équipe pour l'année 2011-2012:

ANDRÉ	BUSSIÈRES	Grand-Chevalier
YVON	CHAMPAGNE	Ex Grand-Chevalier
MAURICE	CHAMPAGNE	Député Grand-Chevalier
PAUL-ANDRÉ	COURNOYER	Aumônier
GAÉTAN	FOUCAULT	Chancelier
PIERRE	FISCHER	Secrétaire Archiviste
RAYMOND	COMEAU	Secrétaire Financier
FRANÇOIS	BERNARD	Secrétaire Trésorier
MARC-ANDRÉ	PICHÉ	Cérémoniaire
LÉONARD	CÔTÉ	Avocat
JEAN-MARC	DEMERS	Intendant
SYLVAIN	CHARRON	Sentinelle Intérieure
YVON	DUROCHER	Syndic 1
VINCENT	BERNIER-BOUCHER	Syndic 2
JEAN-MARC	DUMONT	Syndic 3
DENIS	THIBAUT	Porte Drapeau 1

Il nous manquerait une sentinelle extérieure. Si cela vous intéresse, nous vous invitons à communiquer avec notre Grand-Chevalier.

Nous aurons cette année encore notre quille-o-thon annuel des Chevaliers de Colomb, Conseil 7753 qui se tiendra le **19 novembre 2011** au Salon de Quilles Bon Conseil. Venez nombreux et formez vos équipes de 4 joueurs. Réservez vos places auprès du responsable, Raymond Comeau au 819 336-5203.

L'installation des officiers pour l'année 2011-2012 se fera le 16 octobre à l'église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil après la messe du dimanche.

La ventes des billets partage a commencé, Gaétan Foucault en est le responsable (819 336-5322). Vous pouvez vous procurer les billets auprès de Gaétan ou auprès d'un autre officier du Conseil 7753.

Les réunions se font toujours le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au Pavillon du Centre Communautaire, 541 chemin Elphège-Bourgeois à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Vous désirez faire partie de la grande famille des Chevaliers de Colomb?

Pour renseignements supplémentaires, contactez notre Grand-Chevalier, Monsieur André Bussières au 819 397-2354 ou le responsable Monsieur Raymond Comeau au 819 336-5203 ou le secrétaire archiviste S.C.Pierre Fischer au 819 850-2648.

Merci de votre attention.
S.C. Pierre Fischer, secrétaire archiviste.

Congrès d'orientation

VISION

Ce que nous voulons être !

Dorénavant, l'Afeas est :

- ♦ la «voix» des femmes
- ♦ une leader d'opinion incontournable
- ♦ proactive et présente sur la place publique

MISSION

Ce que nous voulons faire, les résultats que nous recherchons

L'Afeas a pour mission de :

- ♦ maintenir les droits acquis des femmes,
- ♦ favoriser la participation des femmes dans toutes les sphères de la société (prise de parole et actions),
- ♦ valoriser le rôle des femmes comme travailleuses (travail rémunéré et/ou invisible) et citoyennes,
- ♦ faire valoir et défendre l'opinion des femmes dans les débats de société.



LA VOIX

DES FEMMES INFLUENTES

Octobre est à nos portes. Dans le moment, il n'y a pas de belles feuilles car le beau temps se prolonge mais le prochain mois nous apportera des couleurs magnifiques.

La prochaine « Activité Femmes d'Ici » **aura lieu le mardi 13 octobre 2011, à 19h00**, au 2^e étage du Pavillon du Centre Communautaire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village.

Atelier : La communication et l'écoute par Lucie Poisson

**A-t-on de la facilité à communiquer avec d'autres personnes ?
Est-on capable de les écouter ?
Comment s'y prendre ?
Nous vous attendons en grand nombre.**

Comme par les années passées, un rallye vous sera offert. Le sujet : **Les jeux et les sports**. Tout le monde peut faire ce rallye, **pas besoin d'être membre**. Denise Ouellette est responsable de cette activité, vous pouvez la rejoindre au 819 336-5788.

Réjeanne Comeau, responsable des communications 819 336-5052

Lucie Poisson, présidente 819 336-4409

LE VILLA-JOIE

VIE COMMUNAUTAIRE



Pastorale paroissiale

Saviez-vous que :

Le 17 septembre : réunion de parents pour leurs jeunes vers Pardon-Eucharistie.

Les 19 et 24 septembre : réunion de parents pour Éveil à la foi.

Le 25 septembre a eu lieu à 14h00 à Notre-Dame-du-Bon-Conseil pour l'Unité Emmaüs, l'Onction des malades.

Le 2 octobre : fête de la rentrée en catéchèse, à la messe de 11h00, accueil dès 10h15, jus, brochettes de bonbons et jeux durant la célébration, remise du Nouveau-Testament pour les jeunes qui cheminent vers le Pardon-Eucharistie.

Le 12 octobre à 18h30, à la sacristie, 1^{ère} catéchèse des jeunes vers le Pardon.

Le 16 octobre à 9h30, à la sacristie, catéchèse pré-confirmation.

Le 18 octobre à 18h45, à la sacristie, catéchèse confirmation.

Le 22 octobre à 9h30, à la sacristie, catéchèse Éveil à la foi.

Le 25 octobre à 18h45, à la sacristie, catéchèse pré-confirmation.

Le 30 octobre à la messe de 11h00, commémoration des défunts de l'année.

Le 6 novembre : messe familiale avec les jeunes de pré-confirmation.

Michelle L. Valois



Demande de subvention des OBNL

RAPPEL

Les OBNL ont jusqu'au 1^{er} octobre pour transmettre à la municipalité leur demande de subvention pour qu'elle soit étudiée avant la préparation du budget de l'an prochain.

La politique et le formulaire sont disponibles sur le site internet au www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca



FADOQ (BON-CONSEIL)

DANSE

Samedi 1^{er} octobre et 5 novembre avec (LES PHOENIX) à la salle de l'Âge d'Or, 541, rue Ducharme. Un café est servi à la fin de la soirée. Bienvenue à tous.

LIGUE DE SHUFFERBOARD

Lundi 3 octobre à 13h30 Bienvenue à tous. Inscription sur place.

SOUPER PARTAGE

Mercredi 26 octobre à 17h30 pour tous nos membres. Le club fournit la soupe, le dessert et le café.

RÉSERVATION : **Pierrette : 819 336-5302**

Thérèse : 819 336-2752 avant le 21 octobre. Merci.

VIE ACTIVE

Jeudi matin à 9h15. Bienvenue.

COMPÉTITION PROVINCIALE à Québec du club de marche

La capitaine Réjeanne Comeau et ses équipières: Angéline Deslandes, Louise Leblanc et Ghislaine Lemaire se sont classées 4^e avec un écart de 1sec.07.81 centièmes. Saint-Zéphirin a remporté le bronze avec 1sec.05.38 centièmes.

Quant à la marche individuelle, Alice Camirand de Saint-Léonard-d'Aston a remporté le bronze, écart de 1 sec. 38.

Donc, 2 médailles pour le Centre-du-Québec. Félicitations à tous et bravo à tous les participants!

Il est toujours possible d'avoir une carte de membres.

LE VILLA-JOIE

VIE COMMUNAUTAIRE



Hiver en Fête 18 Février 2012

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**Tu as envie de participer à la réalisation
de cette fête hivernale,**

**Nous sommes à recherche de bénévoles pour faire
Partie du comité organisateur de la fête 2012**

**Pour vous inscrire ou
pour toutes informations:
Isabelle Dumont 819-336-2744**



**Centre Communautaire
Bon-Conseil**

**« des loisirs pour VOUS,
près de chez VOUS. »**



Communiqué pour diffusion immédiate

Les Journées de la culture 2011

Une fin de semaine de découverte et de divertissement à inscrire à son agenda

Le 30 août 2011 – Le Service de développement culturel de la MRC de Drummond invite la population à célébrer avec les créateurs et les diffuseurs du secteur des arts et des lettres les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre à l'occasion des Journées de la culture 2011.

Sur le territoire de la MRC, une quinzaine d'activités variées et gratuites seront alors proposées. La plupart de celles-ci s'adresseront à tous, alors que quelques-unes viseront spécifiquement les jeunes.

Les organisations et les artistes qui accueilleront le public lors de cette grande fête de la culture sont la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain de Drummondville, la Coopérative de solidarité artistique de la MRC de Drummond (Galerie d'art Heriot), l'Ensemble folklorique Mackinaw, la Galerie d'art Desjardins, le Mouvement des personnes d'abord de Drummondville, le Comité de développement local de Saint-Eugène, la Bibliothèque municipale Le Signet de Saint-Germain-de-Grantham, le peintre naturaliste Luc LeClerc, la vitrailliste Sylvie Savoie ainsi que le Mouvement ESSARTS.

La programmation détaillée des Journées de la culture 2011 dans la MRC est disponible au www.mrcdrummond.qc.ca/journeesdelaculture.

-30-

Information : Jocelyn Proulx
Agent de dév. culturel
MRC de Drummond
819 477-2230

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230



SÛRETÉ DU QUÉBEC
Poste de la MRC de Drummond



1600, boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2C 7V7
Téléphone (819) 478-2575
Télécopie (819) 478-9339

Communiqué de presse

Contact : Hugues Lemaire, sergent
Téléphone : (819) 478-2575

POUR PARUTION IMMÉDIATE
Drummondville, le 30 août 2011

Chers parents,

Je prends quelques instants pour vous sensibiliser au sujet des infractions les plus remarquées dans les zones scolaires.

Mes collègues policiers me rapportent que les infractions sont souvent commises par des parents allant reconduire leurs enfants à l'école ou bien à la fin de journée lorsqu'ils retournent les chercher.

VOICI CES INFRACTIONS :

1- LE VIRAGE EN U :

Article 606 du Règlement municipal 3500 de la Ville de Drummondville :

Conducteur d'un véhicule a fait un virage en U dans une rue de la municipalité.

Amende de 60\$ et les frais.

2- LE STATIONNEMENT INTERDIT :

Article 386 du Code de la sécurité routière :

A immobilisé un véhicule ;

Codification 151, sur un trottoir ;

Codification 461, à moins de 5 mètres d'une intersection ;

Codification 551, dans une zone débarcadère identifiée ;

Codification 951, où le stationnement est interdit par une signalisation.

Amende de 30\$ et les frais.



3- AUTOBUS SCOLAIRE :

Article 460 du Code de la sécurité routière :

Conducteur d'un véhicule a croisé un autobus d'écoliers alors que les feux rouges intermittents étaient en marche ou que le signal d'arrêt était actionné.

Amende 200\$ et les frais. Points : 9

N'OUBLIEZ PAS !

Vos enfants et leurs amis fréquentent un établissement scolaire public ou privé : leur sécurité nous préoccupe.

Vous êtes un modèle pour vos enfants – si vous commettez régulièrement des infractions au Code de la sécurité routière et que vous banalisez ces agissements – **à quoi vous attendez-vous de leur part lorsqu'ils seront en âge de conduire ?**

La qualité de vie que nous obtenons commence par les efforts que nous y mettons !

Je vous souhaite à tous une belle année scolaire.

Source :

Sergent Hugues Lemaire
Coordonnateur au service des relations avec la communauté
Poste de la MRC de Drummond
Sûreté du Québec



La Sûreté du Québec vous informe



*** C'est jaune, préparez-vous à arrêter ! ***

À la fin du mois d'août, c'est déjà la rentrée scolaire. Lorsque j'entends ces mots, il me vient en tête : **sécurité de nos enfants**. Il est très important pour nous que tous les automobilistes redoublent de prudence à l'approche d'un autobus scolaire. Mais lorsque vous approchez d'un autobus scolaire, savez-vous exactement quoi faire ?

Le conducteur d'un véhicule routier qui approche un autobus ou minibus affectés au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit immobiliser son véhicule à plus de **5 mètres** de l'autobus ou du minibus. Il peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux intermittents sont éteints, le signal d'arrêt obligatoire escamoté et qu'après s'être assuré qu'il peut le faire sans danger.

Par contre, vous devez savoir que cela ne s'applique pas à un véhicule routier qui croise un autobus ou un minibus sur une chaussée adjacente séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée.

Vous allez remarquer que le conducteur de l'autobus ou du minibus effectue une manœuvre de pré-signalisation avant d'activer les feux rouges. Tous les conducteurs d'autobus scolaire doivent signifier à l'avance leur intention d'immobiliser leur véhicule. Le pré-signalisation sert à avertir les usagers de la route que le conducteur d'autobus scolaire s'apprête à immobiliser son véhicule pour faire monter ou descendre des élèves. En activant les feux jaunes d'avertissements alternatifs de son autobus, le conducteur fait ralentir la circulation devant et derrière l'autobus afin d'éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération. Soyez attentifs à cette mesure de sécurité.

Enfin, rappelez-vous que :

- Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux **ROUGES** intermittents sont en marche ou que le signal d'arrêt obligatoire est actionné entraîne un gain de 9 points d'inaptitude ainsi qu'une amende de 200,00 \$ plus les frais ;
- La même amende s'applique pour un conducteur qui s'est déjà immobilisé derrière un autobus ou un minibus d'écoliers et qui le croise ou le dépasse une fois les feux rouges intermittents éteints et le signal d'arrêt obligatoire escamoté sans s'être assuré de l'absence de danger.

Nous devons ajuster notre conduite aussitôt que l'année scolaire débute.

LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EST NON DISCUTABLE !

LE VILLA-JOIE

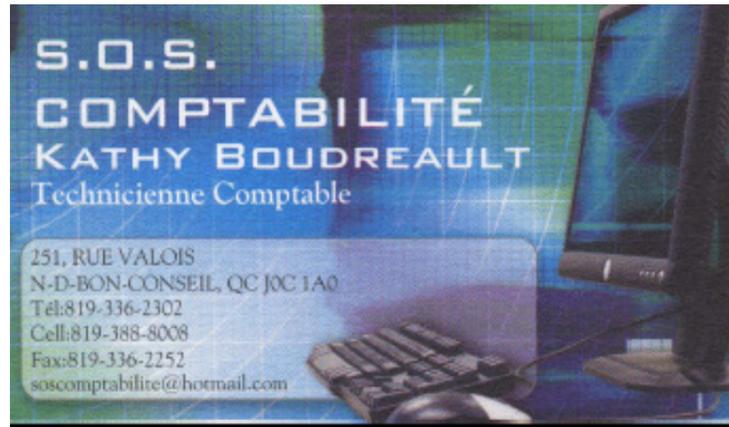
VIE COMMUNAUTAIRE



Salon Chapitou
toiletage
tonte
coupe de griffe
Chiens et chats

jessicab_333@hotmail.com
salonchapitou.com
819-471-1474

Jessica Boudreault
3369 1er rang de Horton
Notre-Dame-du-Bon-Conseil



S.O.S. COMPTABILITÉ
KATHY BOUDREAU
Technicienne Comptable

251, RUE VALOIS
N-D-BON-CONSEIL, QC J0C 1A0
Tél: 819-336-2302
Cell: 819-388-8008
Fax: 819-336-2252
soscomptabilite@hotmail.com



DECO SURFACES & CIE
Des solutions bien "planchers"

Tapis Notre-Dame Inc.

150, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
(Québec) J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2828
Fax : (819) 336-2394 R.B.Q. : 3089-1394-96



PRATIQUE BOVINE ET ÉQUINE

Dr. Guillaume Bergeron
Dr. Sébastien Martel
Dr. Karine St-Onge

Dr. René Bergeron
Dr. Danny Mercure
Dr. France Sylvestre

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE
Bon Conseil

324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, J0C 1A0

MÉDECINE CHIRURGIE PETITS ANIMAUX

Téléphone : 819-336-3332
Télécopie : 819-336-2399
Messagerie : clinvetbc@ntic.qc.ca



Entreprenneur spécialisé
MINI-EXCAVATION M.B.

Déneigement - Terrassement - Nivellement
Drain français - Fondation - Démolition - Fossé
Drain - Fosse septique - Champ d'épuration
Pieux - Marteau hydraulique - Tarière hydraulique
Pouce hydraulique - Camion dompeur 4T.
Godet de 12, 24 et 42 pouces - Niveau laser
R.B.Q. 8342-2014-36

Installateur
Ecoflo

MEMBRE APCHA

Résidentiel Commercial Agricole
Martin Benoit
Propriétaire

369, rang 3, St-Félix de Kingsey, Québec J0B 2T0
Cell.: 819.470.0640 - Tél/Fax : 819.848.1126
mini-excavationmb@hotmail.com - www.optilog.com/mb



Institut Énergie concept
Manucure et pose d'ongle

Sonia Hamel
Technicienne en pose d'ongle

842 Rolland, Bon-Conseil
819-336-2903
819-816-4526
babouly79@hotmail.com
shamel.qhealthbeauty.com



RONA L'express MATÉRIAUX

THOMAS CAYA (1982) INC.

2844 Rte 122, Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Tél.: (819) 336-2818 • Fax: (819) 336-2819



ProColor Prestige
EXPERT CARROSSIER

Denis Therrien
Propriétaire

1360, route 122
Notre-Dame du Bon Conseil Qc
J0C 1A0
Tél. : (819) 336-2388
Fax : (819) 336-
Courriel : properfexauto@cqcable.ca

PROPERFEX
DÉBOSSÉLAGE & PEINTURE

ANNONCES CLASSÉES



Financement Accord D

Le financement Accord D consiste en une seconde limite de crédit à même votre carte VISA Desjardins. Il s'agit d'une solution de financement simple, rapide et flexible offerte à la caisse¹ ou directement chez le détaillant². Elle permet de réaliser de nombreux projets tels que prendre des vacances, rénover votre maison ou cotiser à votre REER.

à la caisse

- **taux d'intérêt** : fixe ou variable, entre 13,00 % et 14,75 %, basé sur le montant et sur le terme du prêt consenti
- **termes offerts** : 6 mois à 5 ans
- **fréquence de remboursement** : mensuelle (selon la période de facturation du relevé de compte VISA Desjardins) avec possibilité de remboursement total ou partiel avant l'échéance

chez le détaillant

- **taux d'intérêt** : taux à 0 % chez certains détaillants²
- **termes offerts** : déterminés par le détaillant
- **fréquence de remboursement possible** : modalités de remboursement flexibles selon les détaillants participants

1 Sujet à l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins. Offert dans les caisses participantes seulement. Vous devez être membre d'une caisse Desjardins.

2 Certaines conditions s'appliquent (détails en magasin).

Visa Desjardins

Il y en a une sur mesure pour vous. Sur le site www.desjardins.com vous aurez toutes les spécifications de chacune d'entre elles et les privilèges et services offerts avec les cartes Visa Desjardins.

JUSTE POUR ÉTUDIANTS

Un excellent moyen de se bâtir un dossier de crédit!

CLASSIQUE

L'indispensable

OR Éléance

Le prestige sans frais

OR Modulo

Le plus petit taux fixe au pays

OR Odyssée

Le tout-inclus des assurances voyage

PLATINE

Sur invitation seulement

Source : www.desjardins.com pour plus de détails sur le financement Accord D et les cartes Visa Desjardins. Si comme nous vous avez le souci de préserver l'environnement et afin de réduire la consommation de papier, veuillez nous acheminer votre adresse courriel au : caisse.t10042@desjardins.com.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame
Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : (819) 336-2600

Centre de services Saint-Brigitte-des-Saults
Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover
Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

LE VILLAJOIE

VIE COMMUNAUTAIRE



Yvon Grenier 819 336 3755 Bureau
 Conseiller en sécurité financière 819 336 3705 Télécopieur
 Représentant en épargne collective 866 837 7245 Sans Frais
 819 336 3830 Résidence
 ygrenier.cn287@primerica.com
 www.primerica.com/yvongrenier

Primerica
 810-A Notre Dame
 N-D.-du-Bon-Co (QC) J0C 1A0



Quincaillerie Bon-Conseil inc.

140, rue Notre-Dame
 Bon-Conseil (Québec)
 J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-3678
 Télécopieur : (819) 336-3679

Ouvert 7 jours

Aussi agent
 Auto Maximum

Guy & Pauline, propriétaires
 Steeve et Éric Lemaire



Pavage **Veilleux** Asphalté

Pavage Veilleux 1990 Inc.
 C.P. 299, Notre-Dame-du-Bon-Conseil J0C 1A0
 • Siège Social : (819) 336-2198 - Sans Frais : 1 800 757-2198
 • Nicolet : (819) 293-8085
 • Victoriaville : (819) 752-6515 Licence RBQ : 2416-8304-95



*Salon d'Esthétique
 Denise Pinard*

Esthéticienne d'expérience

*Soin du visage
 Épilation à la cire tiède et chaude
 Soin du corps (sablage corporel)*

111, rue Notre-Dame,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Cté Drummond J0C 1A0

Rendez-vous
(819) 336-3508

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

1720 ROUTE 122
 NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

QUINCAILLERIE UNIMAT
 ÉQUIPEMENT AGRICOLE & PELOUSE ET JARDIN

ÉRIC LANDRY TEL: 819-336-2130
 MARIO LANDRY FAX: 819-336-2233
 RENALD LANDRY MACH.BENOIT@NTIC.QC.CA



Pierre Fischer

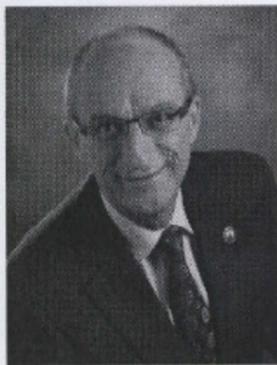
Enseignant en Électronique.
 Technicien en communication.



Réparation d'Ordinateur, mise à jour et
 anti-virus, Écran plat, réseau résidentiel.
 Cours de base, Office, Internet et programmes
 de courriel.

819-850-2648

201, rue St-Félix,
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Qc. J0C 1A0



À votre service!

Yvon Vallières
 Député de Richmond

50, rue Daniel-Johnson, C.P. 160
 Danville (Québec) J0A 1A0

Tél. : 819 839-3326
 Sans frais : 1-800-567-3596



Depuis
 1956

Résidentiel & Commercial
 Estimation Gratuite

Tél.: 819 336-3444 / Sans frais : 1 866 250-3444
 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

LE VILLAJOIE

VIE COMMUNAUTAIRE

VESTIAIRE BON-CONSEIL

Heures d'ouverture:
Mercredi de 13h00 à 16h00
de 18h00 à 20h00
Judi de 13h00 à 16h00
Vendredi Fermé.

Monique Audet, responsable 819 336-2113



sintra
INC.

www.sintra.ca

Région Centre du Québec

911, rue Mathieu, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, J0C 1A0
Téléphone: (819) 336-2666

SERVICES

Construction de routes, égouts, aqueducs, terrassement, excavation, concassage, pavage

Usines d'asphalte certifiées, ISO 9001 (2000)
Licence R.B.Q.: 8006-9552-07

St-Charles: (819) 472-4852
Princeville: (819) 364-5356

Victoriaville: (819) 752-5757
Sorel: (450) 742-5993



**Clinique vétérinaire
Centre du Québec**

167, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil
J0C 1A0

Tél. : 819 336-5050

Fax : 819 336-5051

Courriel : cvcq@cgcable.ca

animaux de ferme, de compagnie et chevaux

Dr L. Mills, Dr J-Y. Perreault, Dre L. Simoneau, Dr Raynald Dupras
Dre E. Biron, Dre Y. Brunet, Dre V. Gagnon, Dr Pierre Gibeau,
Dre N. Ruest, Dre J. Van Calsteren, Dre I. Veilleux



Myriam Tremblay
Horticultrice

Myriamwave@hotmail.com
Tél.: (819) 552-8378 (VERT)
www.myriamvert.com
59 chemin corriveau
Kingsey Falls, Qc
J0A 1B0

Embellissez votre espace VERT...

Boutique Le Bon Conseil

481, rue Notre-Dame
Bon Conseil (Québec) J0C 1A0
Téléphone : 819-336-2859
Télécopieur : 819-336-2857

Marie-Josée Lafleur, prop.
Sylvain Jutras, prop.



Prop.: Ginette Perreault

- Ameublement
- Meubles d'appoint en bois et métal
- Étagères, malles à linge paniers en rotin
- Articles de décoration
- Emballages cadeaux

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Tél. : (819) 471-4257
TROIS-RIVIÈRES
Tél. : (819) 374-2719

2260, route 122, St-Cyrille-de-Wendover (Québec) J1Z 1B8 (SORTIE 181 AUTOROUTE 20)
et Centre les Rivières, 4-75, boul. des Forges, Trois-Rivières (Québec) G8Y 1W1
www.royaumedurotin.com



Les Pommes de Terre CARDINAL inc.

Producteur de pommes de terre
Distributeur en gros et détail

1280, Rang 7, Ste-Brigitte-des-Saults, Co. Nicolet
Québec, Canada J0C 1E0

(819) 336-4442

Fax: (819) 336-4900

Claude - Yvon - Martin

LE VILLA-JOIE

Horaire collectes ordures et récupération

OCTOBRE 2011

dim.	lun.	ma.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LÉGENDE

ATTENTION: CHANGEMENT



ORDURES



RÉCUPÉRATION



**COMMERCES à
chargement avant**
Ordures TOUS LES
MERCREDIS

Récupération TOUS
LES MARDIS



Veillez noter qu'au Centre Communautaire, se trouve un contenant pouvant recevoir vos piles usagées de même que vos cellulaires.

Merci de penser « Récupérons et sauvons la planète ».



RETROUVEZ VOTRE ANIMAL

Pour tout animal perdu (chien ou chat), contactez-nous au 819 336-2744 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 ou en dehors de ces heures au 819 479-5640.

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village
541, rue Notre-Dame
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)
J0C 1A0

819 336-2744



819 336-2030



Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet: www.notre-dame-du-bon-conseil-village.qc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi
8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à vos membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le 15 de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/année

Annonce classée:

25 mots \$10.00
1/2 page \$50.00
1page \$100.00

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	336-3334
Ambulance	9-1-1
Bureau de poste	336-2611
Carrefour Jeunesse-Emploi.....	819 358-9838
C.L.S.C.....	474-2572
Centre Communautaire	336-3221
Commission de Développement Socio-Économique Village.....	336-2744
CPE Papillon Enchanté.....	336-5452
Distilla-Cèdre	397-5010
École Bon-Conseil.....	819 850-1622
Fourrière municipale.....	336-2744
Garage municipal Village	336-3854
Garage municipal Village cellulaire...	479-5640
HLM (Gyslaine Daneault).....	478-7660
Hôtel de ville, village	336-2744
Info-Crime.....	1-800-711-1800
Info-Santé.....	8-1-1
Pavillon du Centre (Patinoire).....	336-3854
Police	9-1-1
Pompiers	9-1-1
Presbytère Bon-Conseil	336-2163
Taxi Bon-Conseil.....	336-3030
Transport collectif (Billetterie).....	336-2744
Vestiaire.....	336-2113

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont
Jovette Douville

Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.



Bibliothèque municipale située au 541, rue Notre-Dame

Heures d'ouverture:

Lundi: 9h00 à 11h00
Mercredi: 18h30 à 20h30
Samedi: 10h00 à 11h15

NOTE: Fermée les jours de congés fériés

Téléphone: 819 336-2967

